

COURCELLES LE COMTE



Bulletin d'information



VOTRE AGENDA DE MARS 2018 :

Tous les mercredis (16h30-19h)

Tous les mercredis

Samedi 10 mars

Samedi 17 mars

Bibliothèque

Club Détente

Repas de l'association « *Fêtes et loisirs* »

Nettoyage de printemps

DATES A RETENIR :


Dimanche 1^{er} avril

Dimanche 8 avril

Chasse aux œufs

Exposition-peinture

MAIRIE

 09.62.56.66.92 / Fax : 03.21.73.98.52

 mairie.courcelleslecomte@wanadoo.fr

En cas d'urgence,
contactez Monsieur le Maire au **06.78.55.34.67**

le Secrétariat de Mairie est ouvert

le mardi de 15h00 à 16h30

le jeudi de 15h00 à 16h30

le vendredi de 17h00 à 19h00

Tout chien errant avec ou sans collier sera envoyé à la fourrière.



Le bulletin en ligne www.courcelles-le-comte.fr

* **Nos peines** : Madame Suzanne Blondel est décédée à Bapaume le 4 février 2018,
à l'âge de 90 ans. 15 rue Jules-Ferry
Madame Véronique Opigez est décédée à Bapaume le 25 février 2018,
à l'âge de 52 ans. 12bis rue Pasteur
Toutes nos condoléances à leurs familles

* **Nouveaux habitants** : Bienvenue à Courcelles-le Comte à

Monsieur Ludovic Allexandre et Madame Cécile Sotière
Esteban, Clément et Anaïs 4 rue Victor-Hugo

* **Travaux à l'école** :



Les travaux d'agrandissement des locaux scolaires (sanitaires, salle de garderie,...) ont débuté début janvier. La dalle vient d'être réalisée.

* **Borduration, assainissement et trottoirs** :



L'abribus situé sur la place publique va être déplacé rue du Général-Leclerc. Des travaux d'aménagement du carrefour ont été réalisés par l'Ets Delambre. Le puisard en bas de la rue du Maréchal-Foch a été creusé jusqu'à la couche de calcaire afin de favoriser l'écoulement et l'infiltration des eaux pluviales. Les trottoirs et les accès piétonniers ont été remis en état.

* **Nettoyage de printemps** : Le **samedi 17 mars**, de 8h30 à 9 heures, rendez-vous au Mille-Club. Adultes et enfants peuvent participer à cette marche organisée par les Hauts de France propres et la Fédération régionale des chasseurs. Un petit déjeuner avant de partir puis un pot de l'amitié au retour seront offerts aux participants de cette bonne action citoyenne et éducative. Venez nombreux !...Merci à toutes les personnes qui sont attentives à la propreté de notre village.

A L'ECOLE

* **Les menus de la cantine** : Pour s'inscrire à la cantine, prévenir Annick LARDIER le plus vite possible, au plus tard la veille à 9 heures (tél : 06.75.98.10.00). **ATTENTION** : Il n'y a pas d'inscription le mercredi ni le week-end. Il faut donc inscrire vos enfants le mardi avant 9 Heures pour le jeudi et le vendredi avant 9 Heures pour le lundi !...

Lys Restauration rue du Riez d'Elbecq ZI Roubaix Est 59390 LYS-LEZ-LANNOY
(03.20.66.12.12) www.api-restauration.com.

Lundi 12	Carottes râpées au citron Aiguillette de poulet à l'italienne Torsades / Emmental râpé Yaourt aromatisé	Mardi 13	Velouté de courgettes Crépinette de porc aux herbes Petits pois / PdT country Rondelé
Jeudi 15	Soupe ardennaise Sauté de bœuf au paprika Riz Fruit de saison	Vendredi 16	Céleri mayonnaise Nugget's de poisson Epinards au fromage fondu / PdT vapeur Gâteau aux noisettes
Lundi 19	Betteraves râpées vinaigrette Coquillettes à la bolognaise Emmental râpé Cocktails de fruits au sirop	Mardi 20	Macédoine de légumes Filet de porc forestier Haricots verts / PdT rissoles Vache qui rit
Jeudi 22	Crème de champignons Cordon bleu de volaille Gratin de légumes (carottes, chou-fleur, brocolis, PdT) Dany chocolat	Vendredi 23	Cake tomate emmental Marmite de poisson à la dieppoise Riz pilaf Fruit de saison
Lundi 26	Salade fromagère Paupiette de veau charcutière Purée de potiron Compote de pommes	Mardi 27	Velouté de poireaux Colombo de poulet Riz créole Yaourt nature sucré
Jeudi 29	Couscous (merguez, légumes couscous, semoule) Maasdam Fruit de saison	Vendredi 30	Velouté de légumes Filet de poisson meunière Jardinière de légumes avec PdT Pâtisserie de Pâques

* **Les assistantes maternelles agréées** :

- COLAERT Aurore 12 rue Pasteur 07.83.92.24.37
(agrément à la journée pour 2 enfants de 0 à 12 ans)
- CUVILLIER Cécile 1 rue du Trou aux Voleurs 03.21.59.65.74
(agrément à la journée pour 3 enfants de 0 à 12 ans)
- PRONIEZ Josée 3 rue Jeanne-d'Arc 03.21.50.95.95
(agrément à la journée pour 3 enfants de 0 à 12 ans)
(agrément en périscolaire pour 1 enfant de 3 à 10 ans)
- THOREZ Vanessa 10 rue du Trou aux Voleurs 09.84.11.31.26 (ou 06.37.41.98.74)
(agrément à la journée pour 1 enfant de 0 à 6 ans)
(agrément en périscolaire pour 1 enfant de 3 à 8 ans)

VIE PAROISSIALE

* Horaires des messes :

	3/4 mars	10/11 mars	17/18 mars	24/25 mars	29 mars	30 mars	31/1 avril
				Rameaux	Jeudi saint	Vendredi saint	Pâques
Achiet-le-Grand			18h				
Achiet-le-Petit						19h	
Ayette		10h30					
Boiry-Sainte-Rictrude				18h			
Boisieux-au-Mont		18h					
Bucquoy							20h
Courcelles-le-Comte				10h30			
Douchy	18h						
Ficheux			10h30 (B)				
Ervillers							10h30
Hamelincourt					19h		
Puisieux	10h30						

(B) : Baptême

Repas partage vendredi 16 mars à 19h à Bucquoy.

« *Graine de parole* », le 18 mars à 10h15 à Boiry-Ste-Rictrude.

Chaque 1^{er} dimanche du mois, la messe est dite aux intentions des défunts de la paroisse.

Permanence de la Paroisse lundi de 10 à 12 h, mardi et mercredi de 15 à 17 heures.

Maison de la Paroisse 9 rue d'en Haut 62116 – BUCQUOY (☎ : 03.21.59.33.05)

AVIS

* **Les nouveaux habitants** arrivant à Courcelles sont priés de se faire connaître rapidement à la mairie aux heures d'ouverture. Si vous quittez la commune, signalez-le également, vous faciliterez ainsi le travail administratif. Pour les relevés d'eau, se mettre en rapport avec Véolia ☎0810 108 801 – 24h/24 – 7j/7

* **Recensement militaire** : Les jeunes né(e)s en Janvier-Février-Mars 2002 (garçons et filles) doivent venir se faire recenser en mairie, munis du livret de famille.

* **Vagabondage des chiens** : Il est interdit de laisser divaguer les chiens sur la voie publique, seuls et sans maître ou gardien. L'article R622-2 du Code pénal punit cette infraction d'une amende prévue pour les contraventions de 2^e classe (150€). Il est également interdit de laisser les chiens fouiller dans les ordures ménagères. Les chiens peuvent circuler sur la voie publique à condition d'être tenus en laisse.

Tout chien errant avec ou sans collier sera mis en fourrière. Les fonctions naturelles sont tolérées uniquement dans les caniveaux en dehors des passages pour piétons.

* **Obtention d'une carte d'identité** : Depuis le 14 mars 2017, les usagers ne déposent plus leur demande de CNI auprès de la mairie de leur domicile mais dans n'importe quelle mairie équipée d'un dispositif de recueil. La demande de CNI est effectuée selon les mêmes modalités que les demandes de passeport. La mairie de Bapaume est équipée du dispositif de recueil.

Les usagers pourront retirer le dossier de demande de CNI auprès de la mairie de leur domicile et effectuer une pré-demande sur le site <https://passeport.ants.gouv.fr>.

Le dépôt des dossiers en Mairie de Bapaume se fera **sur rendez-vous** aux horaires suivants :
8h45-12h00 et 14h-16h30 du lundi au vendredi
Et de 8h45 à 12h00 le samedi matin.

Prise de rendez-vous par téléphone au 03.21.50.58.80 ou sur place 36 Place Faidherbe 62450 Bapaume.

* **Elagage des arbres**

Les riverains doivent élaguer les arbres, arbustes et haies, en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons et des véhicules et que les branches ne viennent pas toucher les câbles électriques et téléphoniques.

* **Horaires de bus** : La Régie Départementale des Transports nous a fait parvenir la grille pour la ligne 523 Arras-Puisieux :

Sens Puisieux-Arras :

Toute l'année du lundi au samedi	7h02	13h19
Période scolaire du lundi au vendredi	8h13	

Sens Arras-Puisieux :

Toute l'année du lundi au samedi	12h57	18h45
Période scolaire le mercredi	12h47	
Lundi mardi jeudi vendredi	16h30	17h37

L'arrêt officiel se trouve au Carrefour rue Jules-Ferry / rue du Général-Leclerc/ rue de Verdun / Rue du Maréchal-Foch

* **Location du Mille-Club** : Le Mille-Club de Courcelles-le-Comte peut être loué par les habitants de la commune, dans le respect du voisinage et de la législation sur le bruit, moyennant les tarifs suivants :

120 € du 1^{er} avril au 30 septembre
150 € du 1^{er} octobre au 31 mars.

Une assurance couvrant les risques liés à la location est requise. Une caution de 350 € doit être versée à la réservation.

* **Stationnement des véhicules** : Rappelons que les routes sont destinées à la circulation et non au stationnement. Pensez aux engins agricoles, aux autobus et aux camions qui ne peuvent plus passer si vous vous gardez sur la chaussée.

* **Rejets d'eau sur la voie publique :**

Nous sommes encore en période d'hiver, la température risque d'être inférieure à 0°. La formation de plaques de glace est préjudiciable à la sécurité des automobilistes, des cyclistes et des piétons.

L'article R 116-2 du code de la voirie routière **interdit les déversements sur la voie publique**. L'attention des riverains est appelée sur **leur responsabilité**.

INTERCOMMUNALITE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SUD-ARTOIS :

* **Déchetterie de Bucquoy : Période hivernale** comprise entre le 25 octobre et le 31 mars:

Samedi de 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30

Dimanche de 9 h 00 à 12 h 30

Lundi de 9 h 00 à 12 H 30 et de 13 h 30 à 17 h 30

Mercredi de 9 h 00 à 12 H 30 et de 13 h 30 à 17 h 30.

* **Ramassage des ordures ménagères :**

➤ Tous les '**Lundis**': Poubelles grises

➤ Un **Vendredi sur deux** : Poubelles jaunes

- *Les poubelles jaunes* ne doivent contenir que des **déchets recyclables** (papiers, cartons, bouteilles d'eau, flacons, bidons, briques, boîtes alu...)

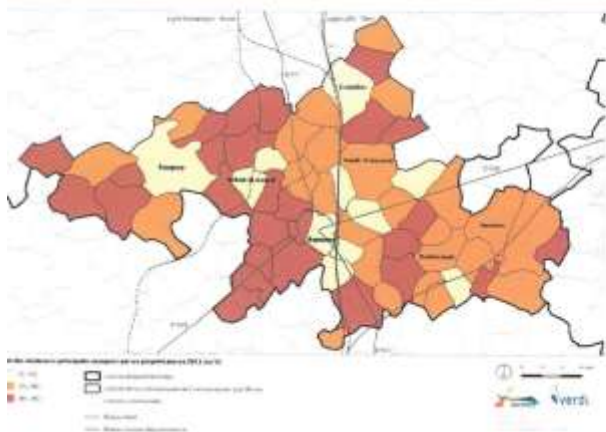
⇒ **ATTENTION !** Le ramassage des poubelles **jaunes** a lieu toutes les **deux semaines** :
Le ramassage aura lieu les vendredi 9 et vendredi 23 mars 2018,

Une collecte gratuite des **encombrants** est prévue sur RDV (s'inscrire au préalable au 08.00.62.10.62 au plus tard le vendredi précédant le **mercredi 7 mars** (soit pour le vendredi 2 mars).

Syndicat Mixte Artois Valorisation 11 rue Volta ZI Est 62217 Tilloy-les-Mofflaines
03.21.16.00.02 08 00 62 10 62 Fax 03.21.16.01.00

* **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal** : Suite de l'étude sur l'habitat

EVOLUTION DE L'HABITAT : Caractéristiques du parc de logements



Majoritairement des propriétaires sur les petites communes du territoire.

Les principaux locataires sont situés sur les communes les plus peuplées : Bapaume, Croisilles, Bucquoy, Achiet-le-Grand, Hermies,...

Présence de locataires sur les communes principales de la CCSA.



NOUS REPONDONS A VOS QUESTIONS

« *Quelles sont les sanctions prévues par la loi lors de la constitution de dépôts sauvages ?* »

* Constitution d'un dépôt sauvage.

Article L. 541-3 du code de l'environnement : le titulaire du pouvoir de police (le maire et en cas de carence, le préfet) met en demeure le responsable d'assurer l'enlèvement des déchets. Si non-respect de la mise en demeure : consignation des sommes et exécution des travaux d'office aux frais du responsable.

R. 632-1 du code pénal : abandon de déchets ou de matériaux en un lieu public ou privé, contravention de 2ème classe (35€).

R. 635-8 du code pénal : infraction prévue à l'article R. 632-1 du code pénal commise à l'aide d'un véhicule, contravention de 5ème classe (1 500€).

R. 644-2 du code pénal : dépôt sur la voie publique de matériaux qui gênent le passage, contravention de 4ème classe (135€).

* Carnaval :



Les enfants de l'école maternelle se sont déguisés le vendredi 23 février à l'occasion du carnaval.

SECTEUR LOISIRS

Bibliothèque

La bibliothèque sera ouverte à la mairie :
les **mercredis 7, 14, 21 et 28 mars de 16h30 à 19h.**

* **4L Trophy :** La commune a encouragé Clara Desongnis et son amie Amélie Moray qui ont participé au 4L Trophy du 15 au 25 février. Une réception s'est tenue au Mille-Club le vendredi 9 février avant le départ pour Biarritz et le Maroc afin de remercier les sponsors qui ont permis aux deux étudiantes de prendre part à cette grande aventure humanitaire. Rappelons que cette course d'orientation, basée sur la solidarité, rassemble près de 1 300 voitures (près de 3 000 étudiants) et permet de transporter 30 tonnes de matériel sportif et de fournitures scolaires pour les associations marocaines.



Association « Fêtes et Loisirs »

* Assemblée Générale :

L'association « *Fêtes et loisirs* » a tenu son assemblée générale au Mille-Club le jeudi 22 février dernier. Une nouvelle présidente a été élue. Voici la composition du nouveau bureau :

Présidente : Janine EURIN
Vice-Président : Joël DEMAGNY
Secrétaire : Stéphane DELAET
Secrétaire-adjointe : Fabienne DELAET
Trésorière : Brigitte MENAGE
Trésorière-adjointe : Virginie SEGUIN

Le compte-rendu financier a été approuvé. Au programme cette année :

1^{er} avril : Chasse aux œufs
1^{er} mai : Brocante
25 mai : Fête des voisins
3 juin : Sortie pêche
7 et 8 juillet : Fête Communale

Le verre de l'amitié a clôturé l'assemblée. Les volontaires souhaitant rejoindre l'association sont toujours les bienvenus.

* Soirée espagnole :

L'association « *Fêtes et Loisirs* » organise une soirée paëlla le **samedi 10 mars** dès 19h30 au Mille-Club. Pensez à réserver vos tables **avant le 5 mars** (nombre de places limité).

